

Mes Chers Compatriotes,

Électrices, Électeurs de CAYENNE, CAMOPI, MATOURY, OUANARY, RÉGINA, REMIRE-MONTJOLY, ROURA et SAINT-GEORGES DE L'OYAPOCK,

En ces temps politiques troublés par une dissolution imprévue de l'Assemblée Nationale, j'ai l'honneur de vous soumettre ma candidature aux prochaines élections législatives des 29 juin et 06 juillet prochains.

Cette campagne électorale inédite sera brève et nécessitera votre forte mobilisation dès le premier tour.

Notre territoire mérite en effet d'être représenté par un député audible et crédible au sein d'une représentation nationale aux contours incertains.

Mon: engagement a pour seule vocation de vous servir prioritairement, au-delà de toute autre considération de politique nationale ou internationale.

Je ne me disperserai pas dans des combats étrangers et serai pleinement investi au soutien des besoins immédiats de la GUYANE.

Les particularités de la GUYANE exigent que ses intérêts soient considérés au sein d'un groupe parlementaire indépendant des consignes de vote partisanes et défendant les singularités territoriales au sein de la République, auquel je veillerai à me rattacher.

MA PRIORITÉ : LA GUYANE

www.prioriteguyane.com



Si le populisme est une forme bruyante et visible d'exercice du mandat de député, il n'est assurément pas celui qui produit le plus de résultats concrets pour nos compatriotes, qui souffrent d'un pouvoir d'achat en baisse, s'inquiètent pour leur emploi et subissent des freins au développement de leur entreprise.

Nos nombreuses filières économiques, dont le potentiel est grand, nos collectivités locales et autres EPCI, doivent par ailleurs pouvoir compter sur l'assistance permanente d'un député qui les accompagne pour travailler et porter leurs dossiers auprès des différents ministères.

Le contrôle de l'action gouvernementale doit se faire sur plusieurs thématiques urgentes, telles que le pillage de nos ressources endogènes, la lutte contre la criminalité et l'immigration incontrôlée.

Plusieurs autres sujets doivent être traités :

La mise en place de mesures spécifiques aux territoires ultramarins afin d'améliorer notre pouvoir d'achat et la création d'emplois, notamment pour notre jeunesse. Le rattrapage infrastructurel en partenariat avec les communes, la CTG et les EPCI.

L'évolution statutaire de la GUYANE au sein de la République, accompagnée d'une rétrocession du foncier qu'il convient d'aménager.

L'accompagnement et la structuration de nos filières économiques, notamment au moyen

de dispositifs fiscaux dérogatoires.

Le renforcement de nos services publics, prioritairement dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'assistance aux personnes vulnérables.

Juriste de formation, avocat de profession, élu local expérimenté, je m'engage à défendre ces dossiers et bien d'autres encore au moyen d'une posture ferme et d'un travail parlementaire concret intégrant des propositions de loi et des amendements, avec UNE SEULE PRIORITÉ: LA GUYANE.



MA PRIORITÉ : LA GUYANE